

Site Natura 2000

Vallée du Medemberbach

BE33058



Carte d'identité

| | | | |
|-------------------|-----------|--|------------|
| Superficie | 252,48 ha | Direction du DNF | Malmedy |
| Commune concernée | Bullange | Date d'adoption de l'arrêté de désignation | 01/12/2016 |

Description du site

Le site s'étend de la source du Medemberbach jusqu'à sa confluence avec l'Our et ses affluents. Il s'agit d'une très belle vallée ardennaise du bassin de l'Our avec un pourcentage important d'habitats Natura 2000, mais également d'habitats d'intérêt patrimonial d'une grande qualité paysagère. Dans la moitié nord du site, les forêts sont composées principalement de hêtraies à luzule blanche situées sur les pentes surplombant le fond de vallée. Des aulnaies sont installées le long du cours d'eau ainsi que des prairies humides à végétation haute, des plans d'eau, des prairies à molinie, des prés à nard (avec l'orchis tacheté) et des prairies maigres de fauche de basse et haute altitude. Ces dernières sont riches en espèces végétales. L'intégralité du site, avec sa diversité de milieux, constitue une zone de reproduction et nourrissage pour un certain nombre d'espèces telles que la cigogne noire, le milan royal, le cuivré de la bistorte, la pie-grièche écorcheur, le pic noir, le chabot et la lamproie de Planer.

Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures¹ pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont:



Hêtraie à luzule

| Nom de l'habitat (type d'UG) | Surface (ha) |
|--|--------------|
| Hêtraies à luzule (UG 8) | 48,72 |
| Prairies de fauche de montagne (UG 2) | 13,67 |
| Prairies de fauche de basse et moyenne altitude (UG 2) | 5,04 |
| Forêts alluviales* (UG 7) | 3,80 |
| Végétation des eaux courantes (UG 1) | 3,51 |
| Prairies humides à végétation haute (UG 2) | 2,36 |
| Pelouses à nard* (UG 2) | 1,80 |
| Landes sèches (UG 2) | 0,42 |
| Prairies à molinie (UG 2) | 0,18 |
| Végétation des plans d'eau pauvre en éléments nutritifs (UG 1) | 0,06 |

* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont:



Pie-grièche écorcheur



Cuivré de la bistorte

Oiseaux

Bondrée apivore
Cigogne noire
Milan royal
Pic noir
Pie-grièche écorcheur

Insectes

Cuivré de la bistorte

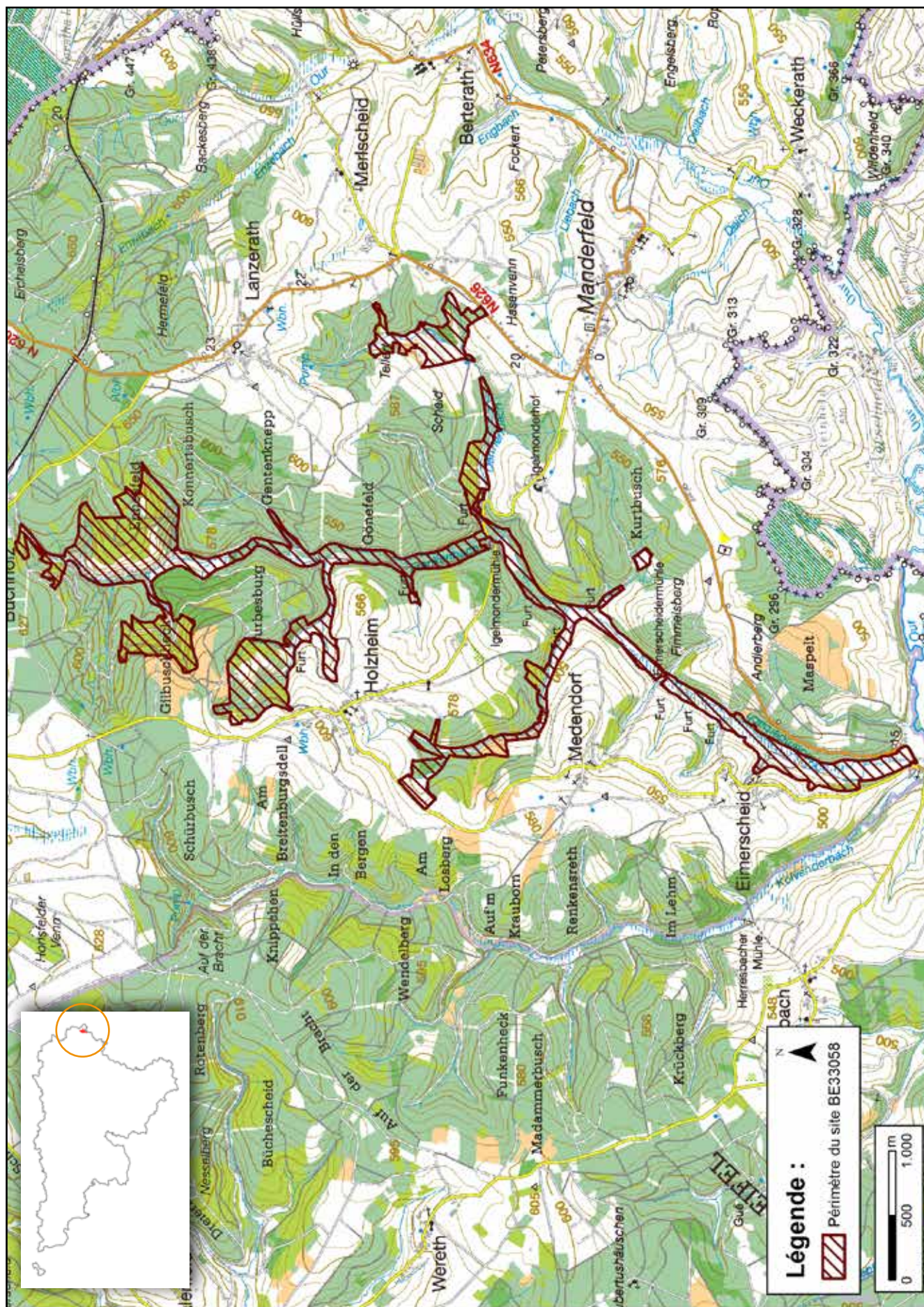
Mammifères

Castor d'Europe
Loutre d'Europe

Poissons

Chabot
Lamproie de Planer

¹ Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



© Institut géographique national - IGN - 1 : 50.000

Vous avez une question sur Natura 2000?

Informations générales et conseils de gestion:

Natagriwal:
www.natagriwal.be (0495 66 09 50)
 Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel:
www.botrange.be (080 44 03 90)

Informations biologiques et législatives:

<http://biodiversite.wallonie.be>

Informations cartographiques:

<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Informations administratives et réglementaires:

Département de la Nature et des Forêts (DNF) : 081 33 51 64

Avec le soutien de la



Wallonie



Fiche réalisée par Natagriwal (version 07/2017)
 Source des données: M.B. du 11/05/2017